

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : 11 AVR. 2025
- publication le : 11 AVR. 2025

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 14h30 / Fin : 16h00
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	19/03/2025
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	19/03/2025
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	8	Myriam PARIS – Bertrand BURGER – Éric STRAUMANN – Lucien MULLER – Gérard HUG – Claude BRENDER – Jean-Laurent KISTLER – Hervé KRIEGER
Procurations	6	Bertrand BURGER, procurations de Céline KERN-BORNI et Franck FAVRE Éric STRAUMANN, procuration de Odile UHLRICH-MALLET Gérard HUG, procuration de Christelle LEHRY Jean-Laurent KISTLER, procuration de Yann QUIQUANDON Hervé KRIEGER, procuration de Marie-Astrid VÉRON
Absents non représentés	2	Christian ZIMMERMANN – Lionel ROUILLON

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 JANVIER 2025

Conformément aux prescriptions, le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025 a été adressé à l'ensemble des membres du Syndicat avec la convocation pour la séance de ce jour.

Aucune observation n'est formulée.

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025.

Adopté à l'unanimité
Pour extrait conforme

Le Président,
Gérard HUG

